

SÉANCE ORDINAIRE

LE 7 NOVEMBRE 2022 À 20 H

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire du 17 octobre 2022
- 3. Rapports au conseil**
- 4. Administration financière**
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Dépôt du rapport des retraits automatiques au compte d'opérations pour le mois de septembre 2022
 - 4.3 Octroi de contrat - travaux de mise à niveau des équipements de chauffage, ventilation et air climatisé au garage municipal du 170, rue Victoria
 - 4.4 Autorisation d'une provision - travaux de mise à niveau des équipements de chauffage, ventilation et air climatisé au garage municipal du 170, rue Victoria
 - 4.5 Adhésion 2023 à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
 - 4.6 Contribution financière à la Ligue de développement du hockey M18AAA du Québec - achat de 100 billets
 - 4.7 Assistance financière - « Nos Pee-Wee contre le cancer »
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Ouverture de trois postes permanents de techniciens(nes) en urbanisme
 - 5.2 Dépôt semestriel des revenus et charges pour la période se terminant le 30 septembre 2022
 - 5.3 Autorisation – agrandissement des jardins communautaires du parc Monseigneur-Nadeau pour l'implantation d'un projet de jardins éducatifs réalisé par le Carrefour jeunesse-emploi
 - 5.4 Autorisation de signature – dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) d'une demande d'approbation d'un plan de réhabilitation environnementale pour le lot 3 993 854 du cadastre du Québec - 1800, chemin Saint-Roch
 - 5.5 Avis de contamination – lot 3 993 854 du cadastre du Québec – 1800, chemin Saint-Roch

- 5.6 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – volet 2 : Amélioration des infrastructures de transport actif – réhabilitation des bandes cyclables de la rue Monseigneur-Nadeau
- 5.7 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – volet 2 : Amélioration des infrastructures de transport actif – réhabilitation des bandes cyclables de la route Marie-Victorin
- 5.8 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – volet 2 : Amélioration des infrastructures de transport actif – réhabilitation des bandes cyclables de la rue du Roi
- 5.9 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – volet 2 : Amélioration des infrastructures de transport actif – réhabilitation des bandes cyclables de la rue De Ramezay
- 5.10 Programme d'aide à la voirie locale - volet Redressement - demande de prolongation pour la réalisation des travaux de réhabilitation de chaussée admissibles sur le chemin Saint-Roch
- 5.11 Approbation des recommandations contenues au procès-verbal du comité de circulation du 7 septembre 2022
- 5.12 Demande de dérogations mineures – 158, rue Augusta
- 5.13 Demande de dérogation mineure – 1813, boulevard Cournoyer
- 5.14 Demande de modification de zonage - lot 4 291 825 - 259, rue Parenteau
- 5.15 Demande de modification de zonage - lot 4 290 162 - 60, rue Jacques-Cartier
- 5.16 Demande de modification de zonage - 200, rue Elizabeth
- 5.17 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 14225, route Marie-Victorin
- 5.18 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 33, boulevard Fiset
- 5.19 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 6605, chemin Saint-Roch
- 5.20 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 190, boulevard Fiset
- 5.21 Résolution d'appui à la MRC de Pierre-De Saurel - demande du comité régional de la sécurité incendie et civile (CRSIC) concernant l'acquisition d'équipements de formation virtuelle en gestion d'intervention pour les officiers pompiers
- 5.22 Autorisation de signature - mandat à la firme PARALLÈLE - GESTION DE MARQUES - volet corporatif

6. Avis de motion

- 6.1 Avis de motion pour l'adoption du Règlement n° 2522 « Règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie et autorisant, à ces fins, un emprunt de 3 390 000 \$ »
- 6.2 Avis de motion pour l'adoption du Règlement n° 2523 « Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et autorisant, à ces fins, un emprunt de 2 920 000 \$ »

7. Règlements

8. Affaires nouvelles

- 9. Période de questions pour l'assistance**
- 10. Période mise à la disposition des membres du conseil pour informer les citoyens de leur quartier et suivi des comités**
- 11. Levée de la séance**